

**Rosemère, le 8 novembre 2014** – Basses-Laurentides refuse a pris connaissance des propos d'Hydro-Québec au sujet de l'article d'un professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui se prononce contre les compteurs de nouvelle génération (CNG), propos cités par la journaliste Brigitte Trahan dans l'édition du 3 novembre du quotidien *Le Nouvelliste*. Le regroupement citoyen *Basses-Laurentides refuse* rectifie les faits.

Effectivement, l'article de Mme Trahan comporte quelques erreurs. Par exemple, quand le Pr Luckerhoff affirme : « *Hydro-Québec suggère elle-même de se tenir à plus d'un mètre et demi du compteur* ». Bien au contraire, HQ affirme que nous pouvons coller notre tête sur un compteur, même dans une salle de compteurs, sans que cela ne soit dangereux pour la santé. Le manufacturier, quant à lui, conseille de respecter une distance de 20 cm.

Le paragraphe, dans l'article, parlant du financement d'HQ sur les études a probablement été mal cité.

Sachez non seulement qu'HQ finance (aussi bien directement qu'indirectement) les études, mais les influence également en envoyant son médecin-conseil, [Michel Plante](#), participer à des colloques où des décisions sont prises sur les effets non thermiques des champs électromagnétiques. Après tout, notre société d'État détient le quasi-monopole de cette province et, par conséquent, se trouve à être responsable des effets produits par ses lignes haute tension. De plus, Michel Plante a été un collaborateur de longue date de [Michael Repacholi](#), coauteur d'une des études mentionnées par HQ lors de la présentation devant la régie. Ce dernier a été trouvé coupable de liens étroits avec l'industrie et destitué de son poste au WHOIEMFP (*Projet international des CEM de l'OMS*), instauré et conduit par lui-même. Jugez par vous-même, [Conflit d'intérêt et partialité chez les comités consultatifs de la santé](#) :

*« Lorsque Repacholi envoya un avant-projet du EHC pour relecture critique au début juillet 2005, le groupe des relecteurs incluait des représentants des groupes de l'industrie électrique : La Fédération des compagnies électriques du Japon, Pacificorps (USA), Hydro-Québec (Canada), the Utility Health Sciences group (USA) et Exponent Inc. (USA). ... En plus du personnel de l'OMS, les seuls autres observateurs que Repacholi invita au meeting du groupe de travail (de la tâche) à Genève le 3 octobre pour recommander des limites d'exposition furent 8 représentants de l'industrie électrique... »*

*...Lorsque le groupe de Gilles Theriault (université Mc Gill) voulut pousser les analyses des données des HFT pour d'autres associations, Hydro-Québec, qui finançait l'étude à hauteur de 3 millions de dollars canadiens et qui, par conséquent, était propriétaire des données collectées, refusa tout accès ultérieur aux données...*

*...Tout comme en octobre 2005, les données du HFT Hydro-Québec continuèrent à être supprimées de toute analyse ultérieure de la communauté scientifique – et Plante, en tant qu'homme d'Hydro-Québec au centre de cette suppression, fut demandé par Repacholi pour revoir l'évaluation du risque dans les Critères pour la Santé Environnementale de l'OMS.... »*

Par contre, fidèle à son habitude, Patrice Lavoie, porte-parole d'HQ, manipule les mots pour que les compteurs « intelligents » (CI) soient acceptés comme n'étant pas nuisibles à la santé.

À ce jour, aucune étude n'a été publiée sur les effets des rayonnements des CI ou de leurs infrastructures sur l'humain ou les animaux. Il faut des décennies pour avoir des statistiques valables lors d'une étude épidémiologique. Le déploiement des CI ne fait que commencer. L'Italie a été le premier pays en Europe à installer le réseau maillé incluant les CI (2005), sauf que ceux-ci n'émettent pas de radiofréquences : leurs données voyagent via les lignes électriques.

En réalité, ces autorités officielles dont on parle ont été infiltrées et, de fait, sont largement manipulées par l'industrie. Voir, à ce sujet, [notre réponse](#) au journaliste D'Astous de Radio-Canada.

Santé Canada (SC) et la Société royale du Canada ont dû [retirer trois réviseurs du Code 6](#), notamment Daniel Krewski, accusé de conflits d'intérêts majeurs : *Le président du comité initial, Daniel Krewski, a démissionné après qu'il fut rapporté par le Journal de l'Association médicale canadienne qu'il n'avait pas respecté les directives de la Société royale ayant trait aux conflits d'intérêts. C4ST avait publié sur son site internet une liste des autres membres du comité ayant aussi contrevenu à ces directives.*

Deux scientifiques indépendants du comité de révision de la Société royale du Canada faisant partie des sept réviseurs officiels ont brisé l'omerta. Ce rapport couvre les radiofréquences de cellulaires, leurs tours, l'équipement Wi-Fi, les compteurs « intelligents » et toute la technologie sans fil.

Le Dr Anthony Miller, professeur émérite à l'École Dalla Lana de santé publique à l'Université de Toronto, a déclaré que le comité de la Société royale n'allait pas assez loin dans ses recommandations. Selon lui, le comité n'a pas eu ni le temps ni les ressources pour faire une bonne révision et, surtout, n'a pas pris en compte les études plus récentes qui, depuis 2007, tiennent compte en majorité des effets non thermiques.

Le professeur en physiologie et biophysique cellulaire à l'Université de Columbia, Martin Blank, est allé plus loin :

*« Si vous prenez une décision scientifique, une décision scientifique doit apporter*

*toutes les données pertinentes. Ils n'ont pas fait cela. Ils ont ignoré les données. Elles ont été délibérément écartées. »*

Encore une fois, SC a choisi les études favorables à l'industrie et ignoré celles qui montrent les effets non thermiques :

La plupart des publications suivantes (depuis 2007) n'ont été examinées ni par le [comité de révision du Code 6](#), ni par le Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux [[CSRSEN](#)] ([mars 2014](#)).

- Les effets génétiques : **RF** : 114 articles [**65 %** des effets signalés] **EBF** : 59 papiers [**83 %** des effets signalés]
- Effets neurologiques : **RF**: 211 documents [**68 %** des effets signalés] **EBF** : 105 documents [**90 %** des effets signalés]
- statut oxydatif : **RF**: 106 articles [**88 %** des effets signalés] **EBF** : 110 documents [**88 %** des effets signalés]

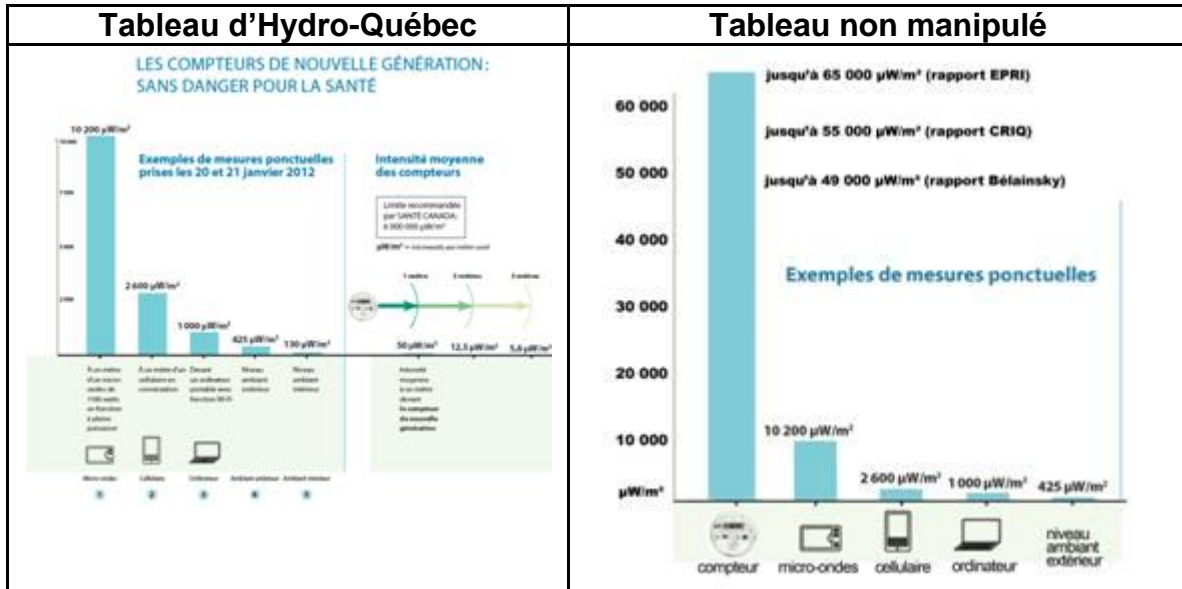
C'est un fait que SC permet que les ondes pulsées des CI soient divisées dans le temps (en l'occurrence : 6 minutes, puisque le Code 6 indique que l'exposition est unique et d'une durée de six minutes). Ce n'est pas parce que cette autorité légalise cette manière de faire que cela la rende scientifiquement acceptable pour autant. Lorsqu'on parle des effets non thermiques, notre corps n'applique pas cette formule. Notre corps reçoit, de la part de ces compteurs, de 9 600 à 190 000 salves par jour... mais il ne les divise pas par le temps (24 h) pour se dire : « *Bof, ce n'est qu'une caresse d'amour.* »

Le rapport de l'ÉPRI (*Electric Power Research Institute*) a démontré qu'à un mètre de distance, les salves sont de 65 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$ . Pour le CRIQ (*Centre de recherche industrielle du Québec*), ces mêmes salves sont de 55 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$ . À 20 cm, ce sont un peu plus d'un demi-million  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  et, à 3 cm, on parle de presque 20 millions  $\mu\text{W}/\text{m}^2$ .

Une clause échappatoire introduite en 2010 par Industrie Canada (*Cahier des charges sur les normes radioélectriques d'Industrie Canada* - sections 2.4 et 2.5) a permis à HQ d'esquiver le test DAS (déficit d'absorption spécifique), test qui ne considère par ailleurs que l'effet thermique (et pas le non thermique). En Californie, pour ces mêmes compteurs, les clients reçoivent une lettre indiquant de se tenir à plus de 20 cm de distance.

Comprenez qu'on ne parle que du fait d'augmenter d'un degré pendant six minutes la température de la partie du corps exposée. C'est pour cette raison que le dépliant d'instructions de votre cellulaire vous conseille de tenir votre appareil à une certaine distance et qu'il ne soit, à aucun moment, en contact avec votre corps. Il vous recommande également de limiter chaque appel à une

durée de 6 minutes, pour un total maximum de 20 minutes par jour. Dommage que personne ne lise ces recommandations...



Aucun économiste ne comprend les profits dont certaines compagnies d'électricité prétendent vouloir bénéficier... et ce, 20 ans après le déploiement. Un compteur analogique (électromécanique, à roulette, vieux, etc.) a été conçu pour durer 100 ans; la preuve : HQ affirme elle-même en avoir certains avec plus de 60 ans de vie en bon état de fonctionnement. C'est très facile de détecter quand un compteur analogique ne fonctionne plus : il ralentit et finit par s'arrêter. Ce type de compteur est d'ailleurs ce qu'on pourrait appeler un choix « Vert » : tout ce qu'il requiert, c'est un entretien minime... un simple nettoyage suffit à lui faire reprendre du service pour quelques années. Pour cette raison, Mesures Canada les approuvait pour 25 ans. HQ prenait ensuite des échantillons parmi les lots qui arrivaient à terme et, si les compteurs ne présentaient pas de problème, le lot était approuvé pour encore quelques années. C'est ainsi que certains de ces compteurs sont encore aujourd'hui en fonction, après 60 ans de bons et loyaux services. Si, par exemple, un des compteurs du lot avait une défaillance quelconque, le lot était retiré, les compteurs nettoyés et puis réinstallés. Le problème est qu'HQ a décidé, il y a quelques années, de ne plus faire cette vérification et manutention.

D'un autre côté, les CNG sont une vraie vache à lait pour l'industrie : le nouveau compteur a intrinsèquement plus de composantes (où l'échec est susceptible d'être plus grand) plus fragiles (plus de chance de défauts électriques) et possède un FPGA connu pour avoir une durée de vie courte et sujette à défaillances après seulement quelques années; cet ensemble de pièces est sur un PCB (Polycarbonate bisphénol, du plastique) qui, d'une part, craque sous des conditions météorologiques extrêmes et, d'autre part, est susceptible de créer des courts-circuits dans des conditions humides. Considérant notre climat, ainsi

que ses changements rapides de température, la durée de vie de ces compteurs ne dépassera pas 10 ans... selon vous, qui va payer les compteurs de 4<sup>e</sup> génération?

Pour ce qui est des 125 millions de CI déjà installés à travers de la planète, HQ omet volontairement de spécifier qu'ils ne sont pas tous à RF ET que, particulièrement en Europe, le déploiement est au ralenti; ce n'est plus en 2020 que l'Europe entière aura des CI, plusieurs pays ne vont commencer qu'en 2025 et, de mémoire, plus de 40 % des pays n'ont pas l'intention de les installer. L'industrie se dirige donc vers l'Asie, vu qu'en Amérique du Nord, le déploiement est ralenti par l'opposition citoyenne ainsi que la coupure des subventions du gouvernement américain. Des pays comme le Japon considèrent le faire par fibre optique.

Même HQ admet que le déploiement ne sera terminé qu'en 2018, et non en 2017. Nous, les citoyens, nous pouvons arrêter ce déploiement, mais seulement si la volonté de s'y opposer est présente. C'est malheureusement grâce à la magnifique campagne de désinformation orchestrée par HQ que les citoyens continuent de l'accepter.

Pour en savoir davantage sur les compteurs de nouvelle génération, les personnes intéressées peuvent visiter notre [site Web](#) ou communiquer [par courriel](#) avec l'un de nos bénévoles.

Maria Acosta, B.Sc.  
Porte-parole –Basses-Laurentides refuse